



DÉPART D'UN SALARIÉ

Votre salarié est amené à quitter l'entreprise, nos conseillers spécialisés vous conseillent et vous accompagnent pour une fin de contrat en toute sécurité.

AVANTAGES

BÉNÉFICIER DES CONSEILS D'UN EXPERT SPÉCIALISÉ POUR IDENTIFIER LES OPTIONS ENVISAGEABLES ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA GESTION DES PROCÉDURES

- ▶ Rupture conventionnelle
- ▶ Licenciement pour faute/motif personnel
- ▶ Licenciement pour motif économique
- ▶ Prise en compte et gestion des départs volontaires
- ▶ Calcul et simulations des coûts de rupture

UN ACCOMPAGNEMENT PAS À PAS POUR VOTRE PROJET D'EMBAUCHE

RUPTURE CONVENTIONNELLE

- Conseil personnalisé
- Assistance à la négociation
- Détermination du calendrier
- Calcul de l'indemnités de rupture
- Rédaction des actes
- Etablissement du solde de tout compte

LICENCIEMENT POUR FAUTE/MOTIF PERSONNEL

- Assistance à la constitution du dossier disciplinaire
- Etude des risques associés à la procédure de licenciement
- Fixation du calendrier de procédure
- Rédaction des actes (convention, notification)
- Etablissement du solde de tout compte

LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

- Explication sur le déroulé de la procédure
- Analyse du bienfondé du motif économique
- Détermination du calendrier de procédure
- Etablissement des critères/recherche de reclassement
- Rédaction des actes (convocation, recherche reclassement, notification)
- Etablissement du solde de tout compte

DÉPARTS VOLONTAIRES

- Démission, départ en retraite
- Calcul du préavis
- Calcul des indemnités dues le cas échéant
- Accusé réception de la démission/départ en retraite
- Etablissement du solde de tout compte

CALCUL ET SIMULATIONS COÛT DE RUPTURE

- Présentation des différents modes de rupture envisageables
- Comparatif indemnité légale et conventionnelle
- Etudes chiffrées du coût entreprise associé à chaque option
- Simulation paie

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :
social@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr